

## À l'attention des directions cantonales de la santé

Sursee, le 31 mars 2021

### Accès au vaccin contre le COVID-19 pour les hygiénistes dentaires

Madame, Monsieur,

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) ont défini et publié une stratégie de vaccination contre le COVID-19. La vaccination contre le COVID-19 doit contribuer à protéger et à préserver la santé de la population suisse. Conformément aux recommandations internationales, la stratégie de vaccination, qui constitue l'un des éléments de la protection contre le COVID-19, poursuit la diminution du fardeau de la maladie, le maintien des capacités du système de santé et la réduction des conséquences sanitaires, psychiques, sociales et économiques négatives de la pandémie de COVID-19. Au vu des buts de vaccination, la vaccination s'adresse en priorité aux personnes vulnérables et aux personnes ayant des contacts étroits avec elles, y compris les professionnels de la santé. À cet effet, la stratégie de vaccination définit l'ordre de priorité des groupes cibles. Les groupes cibles sont répartis en différentes catégories: (1) personnes vulnérables (PV), (2) personnel de santé au contact de patients et personnel d'encadrement des personnes vulnérables, (3) personnes en contact étroit avec des PV, (4) adultes de < 65 dans des structures communautaires présentant un risque accru d'infection et de flambées ainsi que (5) autres adultes.

Il s'est avéré que cette priorisation n'est manifestement pas appliquée uniformément dans les cantons. En particulier, en ce qui concerne la vaccination du personnel de santé en contact avec des patients, il existe des différences de perception quant aux professionnels de la santé qui devraient déjà être vaccinés au stade actuel de la mise en œuvre de la stratégie de vaccination.

Les hygiénistes dentaires travaillent dans le domaine médical, s'occupent de la prophylaxie, de la promotion de la santé ainsi que de la thérapie non chirurgicale et du maintien parodontal. Ils et elles font partie des professionnels de la santé en vertu du droit cantonal et sont en contact étroit avec les patients dans l'exercice de leur fonction. Par conséquent, les hygiénistes dentaires font clairement partie du **groupe cible 2 de la stratégie de vaccination** (voir ci-dessous). Les hygiénistes dentaires exercent leur activité aussi bien dans des cabinets dentaires que dans leur propre cabinet, dans des hôpitaux ou des homes.

Toute l'équipe dentaire, et en particulier les hygiénistes dentaires, est en contact étroit avec les patients lors de leur travail. S'y ajoute une difficulté supplémentaire: les patients ne peuvent pas porter de masque, car l'intervention a lieu dans la cavité buccale. De ce fait, les hygiénistes dentaires sont particulièrement exposé-es à un risque d'infection. En outre, dans le cadre de leur activité, les hygiénistes dentaires sont fortement confronté-es aux aérosols, qui s'avèrent



## Swiss Dental Hygienists

### Stratégie de vaccination contre le COVID-19

particulièrement problématiques en matière de propagation du SARS-Cov-2. À l'inverse, les catégories professionnelles telles que les physiothérapeutes ou les ergothérapeutes peuvent mieux se protéger d'une contamination et éviter la propagation du coronavirus. Par ailleurs, un nombre élevé de patientes et de patients des hygiénistes dentaires souffrent d'une maladie préexistante les rendant vulnérables face au COVID-19. Il est donc primordial de protéger également au mieux ces personnes. Toutes ces circonstances justifient le fait d'accorder une priorité aux hygiénistes dentaires en vue de la vaccination contre le COVID-19.

En collaboration avec la CFV, l'OFSP a élaboré une recommandation de vaccination du personnel de santé (voir annexe 1). Suite à une intervention de Swiss Dental Hygienists et à de nombreux autres acteurs, l'OFSP et la CFV ont récemment adapté une nouvelle fois cette recommandation (état au 19 mars 2021). Désormais, au sein du groupe cible 2 (personnel de santé en contact avec des patients), aucune priorisation ne devrait être faite entre les différentes professions et institutions. Dès que suffisamment de doses de vaccin sont disponibles pour le groupe cible 1, toutes les personnes du groupe cible 2 qui désirent se faire vacciner devraient avoir simultanément accès au vaccin. L'OFSP nous a confirmé que les hygiénistes dentaires, tout comme les dentistes et le personnel de leur cabinet, font partie du groupe cible 2 (voir annexe 2). C'est pourquoi les hygiénistes dentaires sont désormais aussi expressément nommés dans la recommandation de l'OFSP et de la CFV (voir annexe 1, page 3).

Nous avons constaté que les cantons priorisent de manière très différente les personnes en vue de la vaccination contre le COVID-19, en particulier le personnel de la santé. D'un canton à l'autre, l'accès au vaccin est géré différemment. Swiss Dental Hygienists s'engage pour une uniformisation maximale de l'accès au vaccin pour les hygiénistes dentaires au niveau national. Comme évoqué ci-dessus, les hygiénistes dentaires sont particulièrement exposés au risque d'infection, ce qui justifie le fait de leur donner un accès au vaccin le plus rapidement possible.

Nous vous prions par conséquent d'accorder aux hygiénistes dentaires l'accès à la vaccination contre le COVID-19, conformément à la recommandation de l'OFSP et de la CFV, ensemble avec les autres professionnels de la santé du groupe cible 2, tels que le personnel hospitalier et les cabinets médicaux.


Nous vous remercions pour les mesures que vous prenez et pour la stratégie de vaccination pertinente et efficace que vous poursuivez afin de protéger la population et en particulier les groupes professionnels les plus exposés. Aussi, nous vous prions de bien vouloir accéder à notre demande. Nous demeurons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Swiss Dental Hygienists**



Conny Schwiete  
Présidente centrale



Isabelle Küttel  
Responsable administrative

## **Swiss Dental Hygienists**

### Stratégie de vaccination contre le COVID-19

#### Annexes:

**Annexe 1** Recommandation de l'OFSP et de la CFV concernant la vaccination du personnel de santé

**Annexe 2** E-mail de l'OFSP du 15 février 2021 concernant la prise en compte des hygiénistes dentaires au sein de la stratégie de vaccination contre le COVID-19